

ROUTES, COLLÉGIENS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE

La sécurité routière est au cœur des préoccupations du Département de Seine-et-Marne. Il met en place différentes actions en faveur de la sécurité et du confort des usagers des routes départementales. Parmi ces actions, la sensibilisation des collégiens à la sécurité routière tient une place essentielle.

La Seine-et-Marne, premier département francilien en superficie, dispose du réseau routier le plus important d'Île-de-France ; avec environ 20 000 km de routes - dont 4 321 km de routes départementales gérées par le Département. Ce réseau supporte un trafic important (local ou transit), avec un trafic routier qui peut atteindre 50 000 véhicules par jour, sur certains axes départementaux.

Priorités du Département

Veiller à la sécurité des usagers de la route est donc une préoccupation constante du Département. Les analyses et les observations mettent en évidence les priorités suivantes en matière de sécurité routière :

- Le manque de visibilité des deux-roues (motorisés ou non) par les usagers des autres véhicules, surtout aux intersections ;
- Une relative imprudence de la part de certains cyclistes circulant en conditions nocturnes sans gilet rétro-réfléchissant ni éclairages ;
- Les comportements dangereux des conducteurs et le non-respect du code de la route sont les premières causes des accidents sur les routes départementales en Seine-et-Marne ;
- Le taux d'accidentalité des jeunes reste préoccupant et constitue un enjeu majeur.

Actions de surveillance et d'entretien

Au quotidien, les actions de surveillance et d'entretien des personnels d'exploitation contribuent à renforcer la sécurité des usagers sur le réseau routier géré par le Département.

Ces missions comprennent des tâches très variées.

Parmi elles : le renouvellement de la signalisation horizontale (qui assure le guidage au sol), l'entretien de la signalisation directionnelle, l'élagage et le fauchage de la végétation pour dégager la visibilité, etc.

La surveillance régulière des routes départementales (dite "patrouillage") est assurée en permanence par les éq

gérées par 5 agences routières départementales.

Cela permet de vérifier l'état du réseau et de prendre les mesures adaptées à sa sécurisation dès qu'une anomalie est détectée.

Actions de sécurisation des routes en hiver

À l'arrivée du froid et de l'hiver, le Département déploie son dispositif dit de "viabilité hivernale". L'objectif est de disposer en cas de neige ou de verglas, de routes praticables sur les axes prioritaires, notamment par des opérations de salage et de déneigement.

Pour assurer aux usagers un service optimal, les interventions des services du Département sont priorisées selon trois niveaux de service :

1. le niveau 1 de service s'applique au réseau prioritaire où la circulation est la plus dense. Sur environ 960 km, les 28 équipes de la direction des routes sont mobilisables à tout moment,
2. le niveau 2 de service s'applique sur environ 748 km. Cette partie du réseau est gérée par les mêmes équipes. En situation exceptionnelle, les délais d'intervention peuvent être plus longs car le réseau prioritaire doit avoir d'abord retrouvé des conditions de circulation acceptable,
3. le niveau 3 de service s'applique au reste du réseau (environ 2 618 km) qui n'est pas traité en situation courante.



Le coût du personnel et du matériel mobilisés par le dispositif de viabilité hivernale varie de 3,2 (hiver dit "moyen") à 4 M€ (hiver dit "exceptionnel").

Service "Infos routes 77"

Le Département de Seine-et-Marne offre aux automobilistes un service d'informations par mail ou par SMS sur l'état du réseau routier seine-et-marnais. Ce service permet notamment de recevoir des alertes en période hivernale.

L'inscription au service peut se faire simplement en ligne en indiquant votre numéro de téléphone (alertes par sms) ou votre mail (alertes par mail).

Sensibilisation des collégiens

Le Département de Seine-et-Marne réalise des actions de sensibilisation sur le public des collégiens, futurs con-

ducteurs de cyclomoteurs et de véhicules légers.

Chaque année, le Département dote les collèges en équipements et en matériels :

- 20 000 livrets de préparation à [l'attestation scolaire de sécurité routière](#) (ASSR) sont distribués aux élèves pour la préparation du premier niveau et du deuxième niveau nécessaire pour se présenter au brevet de sécurité routière et au permis de conduire,
- 20 000 livrets « Top vélo » sont distribués aux élèves pour mieux appréhender les déplacements à pied et à vélo et renforcer leur sécurité.

Dans le cadre du continuum éducatif dispensé au sein du collège, en partenariat avec [l'association prévention routière](#), différents modules sont proposés. Ils sont adaptés au niveau de la classe et permettent la préparation aux ASSR.

Les modules pour les classes de 6^{ème} et 5^{ème} :

- "Bicyclette et sécurité" : destinées aux enfants de 10 à 13 ans, ces interventions proposent un ensemble de formations à l'apprentissage de la bicyclette en circulation routière. Quatre thématiques sont abordées : connaissance de la bicyclette et de la sécurité, maîtrise du véhicule, adaptation à l'environnement routier, détection des dangers de la circulation routière,
- "Cyclomoteur" : destinées aux jeunes à partir de 13 ans, ces interventions ont pour objectif de les sensibiliser aux risques liés à l'usage du cyclomoteur. Elles sont basées sur une série de tests interactifs (un cyclomoteur, comment ça marche ? quel type de conducteur êtes-vous ? quelles sont vos réactions ? comment êtes-vous équipé ?).

Les modules pour les classes de 4^e et 3^e :

- "Analyse d'un accident" : ces interventions ont pour objectif d'aider les jeunes à mieux comprendre les mécanismes des accidents de la route. Ils insistent notamment sur deux points essentiels : un accident résulte toujours de la conjugaison de plusieurs facteurs ; dans un accident, tous les impliqués pourraient agir sur certains facteurs pour qu'il ne se produise pas. Un accident réel sera analysé de manière détaillée selon une pédagogie adaptée,
- "Familiarisation à la sécurité routière" : il s'agit d'actions d'éducation aux risques routiers. Douze modules permettent aux élèves de s'interroger, de se familiariser et d'apprendre des éléments de sécurité routière, en manipulant des objets multimédias et en expérimentant certains concepts (distance d'arrêt, adhérence, ceintures de sécurité, téléphone mobile, temps de réaction, effets de l'alcool, champ visuel, accidents de moto, doses d'alcool, effets du cannabis, angles morts, premiers secours, etc.).
- "Alcool, cannabis et conduite" : destinée aux classes de 3^e uniquement, cette sensibilisation vise à prévenir les comportements à risque, consécutifs à la prise d'alcool et/ou de cannabis, notamment sur la conduite. Il s'agit par ailleurs d'aider les jeunes qui consomment ces substances à modifier leur comportement, surtout quand la consommation est associée à la conduite. Pour cela, [l'association de prévention routière](#) développe trois modules (les idées reçues, les comportements, les solutions) et met en place un parcours "Lunettes alcoolémie."

Pour toutes les classes :

- "Animation de séances" : ce module est conçu pour accompagner toute séance de sensibilisation dans le cadre de l'utilisation d'un cyclomoteur, avec une piste de maniabilité avec cyclomoteur électrique, une sensibilisation sur le port du casque et une simulation de conduite d'un deux-roues motorisé.

Liens utiles

- [Sécurité routière : vivre ensemble \(https://www.securite-routiere.gouv.fr/\)](https://www.securite-routiere.gouv.fr/)
- [Association de prévention routière \(https://www.preventionroutiere.asso.fr/\)](https://www.preventionroutiere.asso.fr/)

EN SAVOIR PLUS / TÉLÉCHARGER



Bilan de l'accidentalité sur les routes départementales (2010) PDF - 4.66 Mo (/sites/default/files/media/downloads/2010-bilan-accidentalite-routes-dptales.pdf)



Présentation de la direction des routes de Seine-et-Marne PDF - 652.97 Ko (/sites/default/files/media/downloads/2018-brochure-presentation-direction-routes.pdf)